

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 31 MAI 2019

N° 2019-05-02

L'an deux mille dix-neuf, le trente et un mai à dix heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-trois mai deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 15

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 17
Exprimées par pouvoirs : 10
Total (mini 19) : 27

Quorum atteint

Délégués présents(es)

**1 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentant du Conseil départemental de la Drôme
(porteur de 2 voix)**

Pierre COMBES

**13 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Valéry LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Jean-Jacques MONPEYSEN, Roland PEYRON, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Rosy FERRIGNO à Marcel BAGARD, Éric RICHARD à Sébastien BERNARD, Marie-Pierre MONIER à Pierre COMBES, Pierre-Yves BOCHATON à Dominique GUEYTTE, Mounir AARAB à Valéry LIOTAUD, Jacqueline BOUYAC à Henriette MARTINEZ,

Délégués excusés

Eliane BARREILLE, Myriam HUGUES

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 10 heures.

Madame Henriette MARTINEZ est nommée secrétaire de séance.

Objet : Tilleul des Baronnies – Coopérer pour mieux valoriser – Demande de subvention

Le Président expose,

Depuis plusieurs années, le Parc naturel régional des Baronnies provençales, en partenariat avec le Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, a engagé une série d'actions visant à mieux connaître et valoriser le tilleul des Baronnies, tant d'un point de vue botanique, qu'historique ou ethnologique. En 2017 et 2018, une enquête ethnologique s'est déroulée sur le territoire du Parc naturel régional. A cette occasion, plus d'une centaine d'acteurs de la filière, négociants, cueilleurs, intermédiaires et organismes professionnels et consulaires, ont été rencontrés au cours d'entretiens individuels ou collectifs. Entre mars et mai 2018, plusieurs réunions de restitution, rassemblant une centaine de personnes, ont permis d'esquisser des pistes de coopération futures autour du tilleul, afin de participer à une meilleure reconnaissance de cette production.

Lors de son comité syndical du 4 décembre 2017, le principe d'une seconde phase d'action a été accepté par l'ensemble des élus du Parc naturel régional (délibération n°2017-11-04). Plusieurs principes d'action ont été retenus :

- ◆ La poursuite des actions de connaissance au cours de l'année 2018 (enquête ethnologique et ethnobotanique)
- ◆ La création de supports d'information et de communication en direction du grand public et des professionnels afin de restituer les connaissances acquises ;
- ◆ La mise en place d'une démarche collective et coopérative destinée à accompagner une réorganisation des professionnels qui travaillent dans la filière du tilleul, dans le cadre d'une démarche interprofessionnelle ;
- ◆ La mise en place d'actions destinées à favoriser la reconnaissance du tilleul des Baronnies comme production spécifique du territoire, sous différentes formes (ateliers avec des étudiants et des entreprises sur de nouveaux usages, sensibilisation et formation, etc.)

Depuis, un certain nombre de ces actions ont été menées. Il s'agit des inventaires ethnobotaniques réalisés en juin et juillet 2018 qui ont permis d'identifier très clairement une quarantaine de cultivars et d'en détailler les caractéristiques botaniques et les usages. Ce travail est mené en particulier par Luc Garraud, botaniste au CBNA de Gap-Charance. Les publications prévues sont en cours de finalisation.

Aussi, la deuxième phase de cette action se concentre-t-elle désormais sur les enjeux de coopération, de sensibilisation, de valorisation et l'accompagnement des dynamiques territoriales. Plusieurs objectifs ont été retenus :

- Mieux faire reconnaître la valeur du tilleul des Baronnies, tant dans le territoire qu'à l'extérieur. Le tilleul est en effet une des productions agricoles emblématiques du territoire et contribue à sa notoriété, en confortant son attractivité touristique et le « panier de biens » du territoire.
- Conforter la production locale en cherchant à mieux connaître la ressource, à transmettre les bonnes pratiques et à engager des réflexions collectives vers une certification.
- Développer les partenariats autour du tilleul avec des acteurs de la recherche en sciences sociales et en botanique, avec des organismes professionnels et interprofessionnels, avec des négociants, des industriels.

Un programme d'action a été esquissé autour de 5 orientations :

1. La recherche et la mise en œuvre de solutions pour la valorisation du tilleul. Il s'agira d'animer un groupe de partenaires susceptibles de mettre en place, ensemble, des réflexions ou des expérimentations (prises en charge par ailleurs) destinées à trouver des solutions à des questions qui se posent à la filière. Plusieurs groupes de travail seront constitués et animés par un agent du Parc naturel régional, dédié à cette action qui participera aussi à l'animation des autres actions ;
2. La connaissance de la ressource pour mieux la travailler. Les actions envisagées permettront de mieux connaître les secteurs potentiels de tilleuls susceptibles d'être reconnus en culture biologique (qui est aujourd'hui susceptible d'une meilleure valorisation)

3. La formation et la sensibilisation au travail du tilleul, notamment auprès des cueilleurs non agriculteurs. Il s'agit de sensibiliser de nouveaux cueilleurs à l'intérêt de cette récolte par le biais d'actions de sensibilisation ou de formation, menée en partenariat avec les organismes professionnels et consulaires,
4. La mise en place d'un workshop pour créer des liens entre des industriels (cosmétique et/ou agroalimentaire) et les producteurs récoltants, avec l'intervention d'étudiants en design.
5. Une restitution collective sous la forme d'une journée d'étude qui permettra de synthétiser les acquis de cette action et de dresser des perspectives.

Le Président propose donc de mettre en place un programme structuré autour de ces objectifs et de ces actions. Le budget prévisionnel de l'action et les financements sollicités sont les suivants :


DEPENSES	MONTANT € TTC	RECETTES	MONTANT €
Chargé de projet « tilleul » (vacation pour 900 H)	20 511,12 €	Europe (FEADER)	29 800,00 €
Frais de déplacement du chargé de projet	2 000,00 €		
Mise à disposition du chargé de mission « patrimoine culturel et culture », 25 jours	6 250,00 €		
Mise en place d'un workshop : Gratification et frais de mission d'un stagiaire (Master2, 4 mois) et frais liés à la mission (accueil des étudiants participants au workshop)	6 537,21 €	Etat (DRAC Auvergne-Rhône-Alpes)	3 000,00 €
Coûts indirects	4 014,17 €	Autofinancement PnrBP	13 762,50 €
Actions de sensibilisation et de formation	3 250,00 €		
Mise en place d'une journée d'étude : communication, déplacement et accueil des intervenants extérieurs (restauration, hébergement)	4 000,00 €		
TOTAL	46 562,50 €	TOTAL	46 562,50 €

Afin de répondre aux besoins ponctuels d'ingénierie liés à l'organisation de cette action (animation et coordination de groupes de travail sur la valorisation du tilleul des Baronnies, enquêtes sur la ressource en tilleul bio et mise en place d'une restitution collective) il est proposé de recruter un vacataire à partir d'octobre 2019 pour un volume de 900 heures travaillées sur une période de 18 mois. La rémunération de ce dernier sera calculée sur la base de l'IB 625 / IM 524 et d'un relevé mensuel des heures effectuées. Les frais de déplacements inhérents à l'organisation des actions seront pris en charge par le Parc.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité moins une abstention des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du Président.
- **Approuve** le budget prévisionnel de cette action.
- **Autorise** le Président à recruter un vacataire dans les termes décrits ci-avant pour assurer l'ingénierie nécessaire à cette action.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits


 Le Président
 Claude AURIAS

